DES INTERVENTIONS POUR MIEUX VOUS PROTÉGER

La Ville de Port-Cartier, en collaboration avec la SOPFEU et le ministère de la Sécurité intérieure, réalise des travaux préventifs dans certains secteurs résidentiels afin de réduire les risques liés aux feux de végétation.

Du 8 octobre au 3 novembre, les interventions comprennent notamment la coupe ciblée d'arbres, l'élagage et le désencombrement de la végétation. Ces travaux visent à :

- Ralentir la propagation d'un éventuel incendie;
- Réduire les risques pour les habitations;
- Améliorer la sécurité des secteurs concernés.

.

Il ne s'agit pas d'une coupe à blanc, mais d'interventions ciblées visant à réduire la quantité de végétation combustible à proximité des résidences.

INFORMATION ET SIGNALEMENTS

Vous avez des questions concernant les travaux ou souhaitez signaler une situation particulière? Communiquez avec le Service des travaux publics de la Ville de Port-Cartier ou consultez notre page Web pour obtenir tous les détails du projet.

418-766-5590

www.villeport-cartier.com

Ces interventions s'inscrivent dans une démarche de prévention visant à renforcer la résilience de notre communauté face aux feux de végétation. La collaboration des résident·e·s est essentielle au bon déroulement des travaux.

LES TRAVAUX D'ATTÉNUATION DES FEUX DE VÉGÉTATION

Guide citoyen | Automne 2026



LES SECTEURS CIBLÉS PAR LES TRAVAUX



Les travaux se déroulent dans les secteurs résidentiels ciblés, notamment :

- **1re, 3e, 4e et 5e rues;**
- **Rues Jean-Talon et Maisonneuve;**
- **Rues Boucher, Doyle, Girard et Leblanc (secteur du parc Brunel).**

Selon les besoins, les interventions peuvent comprendre :

- La coupe ciblée de certains arbres;
- L'élagage des branches;
- L'éclaircissement et le désencombrement de la végétation;
- Le déchiquetage des résidus de coupe.

À RETENIR

Même si aucune intervention n'est prévue sur votre terrain, la présence de machinerie à proximité peut occasionner temporairement du bruit et certains désagréments.

ET APRÈS LES TRAVAUX?



NETTOYAGE ET SUIVI DES TERRAINS

La Ville assure un suivi avec l'entrepreneur afin d'évaluer l'état des terrains et de déterminer si des interventions supplémentaires sont nécessaires.

UN REBOISEMENT À VENIR?

Des mesures de reboisement sont envisagées afin de favoriser la régénération de la végétation et de préserver la qualité des milieux de vie. Les modalités restent à préciser et devront respecter les objectifs de prévention des feux de végétation.

UN DOMMAGE À SIGNALER?

Communiquez avec la Ville en précisant la nature de la situation et, si possible, en transmettant des photographies pour faciliter le suivi.

VOTRE COLLABORATION FAIT TOUTE LA DIFFÉRENCE

Pour faciliter les travaux et assurer la sécurité de toutes et de tous, voici quelques bons réflexes :

✓ Dégager les accès aux zones d'intervention;
✓ Éloigner les véhicules et les objets pouvant nuire aux travaux;
✓ Garder les animaux domestiques à l'écart;
✓ Respecter les périmètres de sécurité;
✓ Éviter de circuler à proximité de la machinerie.

BON À SAVOIR

Les équipements de déchiquetage sont munis de déflecteurs pour limiter les projections de débris. Certaines projections peuvent toutefois survenir au début des opérations. Votre collaboration contribue à la sécurité des travailleurs et au bon déroulement des interventions!

LA PRÉVENTION, C'EST L'AFFAIRE DE TOUT LE MONDE !

Même après les travaux, quelques gestes simples peuvent contribuer à réduire les risques autour de votre résidence :

✓ Retirer régulièrement les feuilles sèches et les branches mortes;
✓ Éloigner le bois de chauffage et les matières inflammables des bâtiments;
✓ Entretenir la végétation à proximité de la maison;
✓ Maintenir les accès dégagés pour les services d'urgence.

Une végétation bien entretenue et un espace dégagé autour des bâtiments peuvent contribuer à ralentir la propagation d'un feu. Ensemble, faisons de Port-Cartier une communauté mieux préparée face aux feux de végétation!

PORT CARTIER